



Paris, le 18 janvier 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE
PROPOSITIONS DE PARIS EUROPLACE AU HAUT COMITE DE PLACE : RELANCE
DES MARCHES OBLIGATAIRES EURO SUR LA PLACE DE PARIS

Paris, le 18 janvier 2010 : dans le cadre des 12 chantiers mis en place par Paris EUROPLACE pour formuler des recommandations visant à « tirer les leçons de la crise et améliorer le positionnement de la place de Paris dans l'après-crise », Patricia BARBIZET, Présidente du Groupe Emetteurs de Paris EUROPLACE, a présenté au Haut Comité de place, présidé par Christine LAGARDE, Ministre de l'Economie, des Finances et de l'Emploi, les nouvelles propositions de Paris EUROPLACE pour la relance des marchés obligataires euro sur la place de Paris.

Marché obligataire primaire

Le groupe Emetteurs, présidé par Patricia BARBIZET, Présidente d'Artemis, a collaboré étroitement avec l'AMF afin d'améliorer la compétitivité du marché obligataire primaire sur la place de Paris. Après de nombreux échanges, une série de mesures ont été adoptées par l'AMF qui améliorent très sensiblement les conditions d'enregistrement des émissions sur la place de Paris :

- suppression de la lettre de fin de travaux,
- réduction des délais d'examen des prospectus,
- possibilité d'enregistrer auprès de l'AMF et d'incorporer aux prospectus des documents traduits,
- suppression des périodes de « black out »,
- publication d'un guide des émissions obligataires.

Et des engagements ont été pris par l'AMF pour améliorer les délais d'enregistrement des émissions obligataires.

Dans ces conditions, 24 grands émetteurs de la place de Paris, notamment AEROPORTS DE PARIS, AIR France KLM, ALSTOM, BNP PARIBAS, BPCE, CREDIT AGRICOLE, CREDIT FONCIER, CRH, DANONE, EDF, FRANCE TELECOM, GDF SUEZ, GROUPAMA, LA POSTE, RATP, RCI Banque, RENAULT, RFF, SAFRAN, SOCIETE GENERALE, THALES, TOTAL, VEOLIA, prennent acte des progrès accomplis et s'engagent à soutenir l'initiative de Paris EUROPLACE de renforcer les émissions obligataires sur la place de Paris. Gérard MESTRALLET, Président de Paris EUROPLACE, fixe l'objectif que, dans 1 an, les émissions depuis la place financière de Paris atteignent 50% des émissions libellées en euro des adhérents de Paris EUROPLACE.

Marché obligataire secondaire

Un projet est à l'étude par un groupe de travail sous l'égide de Paris EUROPLACE, animé par Sylvain de FORGES, Directeur des opérations financières, Veolia, visant à créer une plate-forme européenne destinée à la négociation d'obligations et à la mise en place d'une information post-négociation sur les transactions. Un cahier des charges est en cours d'élaboration en concertation avec l'ensemble des parties prenantes : émetteurs, investisseurs, banques et intermédiaires boursiers, entreprises de marché. Ce projet, ouvert à toutes les transactions sur les obligations en euros et aux émetteurs et intermédiaires européens et internationaux, permettra d'accroître la transparence et la liquidité du marché obligataire secondaire et de renforcer la dimension européenne de la place française. Un projet finalisé sera présenté par la Place à Christine LAGARDE d'ici la fin du 1er trimestre.

Au moment où les émissions obligataires des grandes entreprises s'accroissent fortement et où les émetteurs de la place de Paris occupent une position de leader en Europe (35% du marché), la relance de marchés obligataires primaire et secondaire efficaces, transparents et liquides, est un atout pour le financement des entreprises et participe au renforcement de l'attractivité de la place financière française.

Pôle FINANCE INNOVATION

Jean LAURENT, Président du Pôle de compétitivité FINANCE INNOVATION, a rappelé la dynamique des projets en cours du pôle FINANCE INNOVATION dans les différents domaines :

* financement des PME : 60 jeunes entreprises innovantes ont été labellisées par le pôle, depuis sa création en juillet 2007 (sur un total de 600 jeunes entreprises créées depuis moins de 5 ans en France dans le secteur de la finance), dont 10 ont été portées à des financements d'accompagnement publics (FUI, ANR, Oseo) ; un projet de pépinière a été approuvé dans le cadre de l'appel d'offres de la Ville de Paris ; une cellule inter-pôles est en cours de mise en place pour accompagner les projets de PME des pôles de compétitivité industriels ;

* recherche : outre les programmes de recherche développés par l'Institut Europlace de finance (EIF), 16 chaires et initiatives de recherche ont été mises en place dans le cadre du pôle FINANCE INNOVATION, en partenariat avec les associations professionnelles (AFG, FBF, FFSA), les banques, assurances et sociétés de gestion de la place. La création, début 2009, de l'Institut Louis Bachelier (ILB) a pour objet de fournir une structure d'appui physique et de coordination aux chaires et initiatives de recherche.

* formation : les principales initiatives ont porté sur l'établissement d'une cartographie de la formation en finance en France et en Europe, le développement de nouveaux masters de finance en partenariat avec les Ecoles/universités, le lancement début 2009 de l'Institut Européen de la Régulation Financière (EIFR) ;

* finance et développement durable : une charte de place a été signée entre Paris EUROPLACE et les fédérations professionnelles (AFG, AFII, FBF, FFSA, FIR, SFAF) pour accélérer les développements de l'ISR (Investissement socialement responsable) et de la finance solidaire sur la place de Paris. 2 chaires de recherche ont été mises en place sur l'ISR et la finance environnementale.

Parmi les priorités 2010, la mise en place de nouvelles stratégies de filières industrielles innovantes, dans les différents domaines de l'assurance, la gestion d'actifs, la finance et développement durable, et la mise en place de nouvelles initiatives d'innovation industrielle et de recherche, avec le concours des grandes entreprises de la banque, assurance et gestion.

Jean LAURENT indique qu'une augmentation de 40% de la contribution du secteur privé – banque, assurance, gestion - au financement du pôle FINANCE INNOVATION est prévue pour l'exercice 2010. Christine LAGARDE a réaffirmé le soutien du ministère de l'Economie, de l'industrie et de l'emploi au pôle : 500 000 euros seront versés à l'EIFR (Institut Européen de la Régulation Financière). 1 M euro est attribué à l'Institut Louis Bachelier (ILB), structure d'appui et de coordination des activités de recherche.

*

*

*

Paris EUROPLACE mène un travail en profondeur pour tirer les leçons de la crise financière et mieux orienter la place financière de Paris vers le service de l'économie et des entreprises. Outre une forte implication des entreprises dans la gouvernance de Paris EUROPLACE, 12 chantiers ont été lancés pour tirer les leçons de la crise, porter des recommandations au niveau européen et international et mieux orienter les développements de la place en fonction des besoins des utilisateurs et des défis de demain.